



Paris, le 28 mai 2014

PAR COURRIER

Assemblée générale le 29 juin 2015

Présentation de l'ouvrage Prévenir et guérir dans un siècle de violences

Cher(e) ami(e) de l'OSE,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle de l'OSE, qui aura lieu au siège, Centre Georges et Lili Garel, 117 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris.

A cette occasion Katy Hazan, Historienne et Georges Weill, archiviste feront une présentation de l'ouvrage « L'Œuvre de secours aux enfants et les populations juives au XXe siècle, Prévenir et guérir dans un siècle de violence » publié chez Armand Colin.

Qui se souvient que l'OSE, née en Russie en 1912, a essaimé d'Est en Ouest, sur plusieurs continents, au secours du peuple juif dans sa diversité, tout au long d'un XXe siècle marqué par des événements tragiques, ce qui fit d'elle la première ONG humanitaire juive ? Réunissant historiens, chercheurs et professeurs, un ouvrage collectif, L'œuvre de secours aux enfants et les populations juives au XXe siècle. Prévenir et guérir dans un siècle de violence, retrace le parcours international de l'OSE.

Programme:

- 17 heures 30 : **Présentation de l'ouvrage par Katy Hazan et Georges Weill**
- 18 heures 30 : **Assemblée Générale de l'OSE**

*L'AG sera suivie d'un cocktail animé par Claude Berger,
musicien écrivain accompagné par Florient Dumitru*

Au cours de l'Assemblée générale sera délibéré l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'OSE en 2014
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Affectation des résultats comptables des établissements
- Quitus aux administrateurs
- Vote du budget 2015
- Décisions concernant les demandes d'autorisations d'emprunts bancaires
- Point sur les mandats des membres du Conseil d'administration et renouvellement
- Frais de mission 2014 des dirigeants
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale, **il est important de vous y faire représenter par un mandataire.**

Conformément à l'article 8 des statuts de l'OSE, le Président comme chacun des membres de l'association, ne peut détenir plus de 10 pouvoirs.

Nous vous encourageons donc soit à donner pouvoir à un autre membre de l'association soit à rendre pouvoir blanc.

À cet effet, nous vous adressons ci-après une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, remettre à votre mandataire ou renvoyer par mail à dg@ose-france.org ou retourner au siège social à l'aide de l'enveloppe T préaffranchie ci-jointe avant le 24 juin 2015.

Comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) ami(e), à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jean-François Guthmann

ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS ("OSE")

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée à la préfecture de Police le 13 juin 1945 - n° de dossier 6435 - JO du 9 juillet 1945

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 14 septembre 1951

Siège statutaire : 117, rue du Faubourg du Temple 75010 PARIS



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2015

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Donne pouvoir à :

Nom _____ Prénom : _____

Pour me représenter lors de l'Assemblée générale de l'Œuvre de Secours aux Enfants du 29 juin 2015.

Fait à _____ le _____

Signature :

Pouvoir à retourner, **daté et signé**, à :
OSE – Direction Générale
117, rue du Faubourg du Temple, 75010 PARIS
Ou par mail : dg@ose-france.org ou par fax : 01 53 38 20 12

ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS ("OSE")

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée à la préfecture de Police le 13 juin 1945 - n° de dossier 6435 - JO du 9 juillet 1945

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 14 septembre 1951

Siège statutaire : 117, rue du Faubourg du Temple 75010 PARIS